

# INFOLIVE – ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

13

Le 2 août 2011

Provence-Alpes – Côte d'Azur

D'après le BSV du 2 août 2011

## Cochenille noire

La ponte se termine à basse altitude.

### Préconisations :

Traiter uniquement les foyers formellement identifiés avec un produit à base de fénoxycarbe. Utiliser Insegar ou Précision, à la dose de 40 g/hl.

Il est possible de mélanger le fénoxycarbe avec un produit curatif contre la mouche (diméthoate, thiaclopride, lambda-cyhalothrine).

## Mouche de l'olive

RISQUE EST TOUJOURS IMPORTANT. Le piégeage et les dégâts augmentent à toutes les altitudes, en particulier dans les zones d'altitude moyenne. Les conditions climatiques actuelles et depuis le début de la saison sont très favorables au développement de la mouche.

### Secteurs d'altitude

Production	Conduite	< 150 m		150 - 300 m		300 - 450 m		> 450 m	
Olives vertes de table précoces	raisonnée	<	++	>	++	>	++	>	+
	biologique	<	++	>	++	>	++	>	+
Olives noires de table et olives vertes tardives	raisonnée	<	+	>	++	>	++	>	+
	biologique	<	++	>	++	>	++	>	++
Olives à huile	raisonnée	<	+	>	+	>	+	>	+
	biologique	<	++	>	++	>	+	>	+

Evolution piégeage

0 rien  
= stable  
> en augmentation  
>> forte augmentation  
< en diminution

Risque ou dégâts

0 nul  
+ faible  
++ moyen  
+++ important

Sur la zone littorale et intermédiaire (0 – 300 m), le second vol est en cours. Le second vol débute pour les zones de haute altitude (300 – 450 m).

Un prochain vol est attendu

- à partir du 11 août en zone littorale,
- à partir du 20 août autour de 150 m d'altitude,
- à partir du 25 août pour la zone d'altitude comprise entre 150 et 300 m d'altitude

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1

☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : [contact@ctolivier.org](mailto:contact@ctolivier.org)




## Préconisations :

### Pour les vergers en dessous de 400 m d'altitude :

- Production biologique, toutes variétés confondues :

#### **Protection biologique utilisant le Syneïs appât : attendre le prochain bulletin.**

 vu la population de mouches déjà très importante, il sera compliqué de maintenir une stratégie uniquement avec l'utilisation du Syneïs appât. En effet, dans la plupart des cas, deux applications de ce produit ont déjà été effectuées. Il est recommandé d'utiliser en complément des applications d'argiles actuellement, pour respecter la limite réglementaire de quatre applications sur la saison. Ce produit est réglementé, car il est toxique pour les abeilles et les micro-hyménoptères.


#### **Protection biologique avec des applications d'argiles : renouveler après une pluie.**

Il est également conseillé d'utiliser du Syneïs appât dans cette stratégie, si le vent gêne la pulvérisation et pour limiter les frais de protection.

- Production raisonnée, toutes variétés confondues :

**Protection raisonnée avec l'emploi de produits préventifs : attendre le prochain bulletin.** La surveillance du développement de larves dans les olives est indispensable pour intervenir éventuellement avec un produit curatif au prochain vol.

#### **Protection raisonnée avec utilisation de produits curatifs uniquement :**

- **Olives de table vertes :** attendre le prochain bulletin.
-  respecter le délai avant récolte du diméthoate (28 jours) pour la récolte précoce.
- **Olives de table noires :** attendre le prochain bulletin. Préférer l'utilisation du thiaclopride pour garder le diméthoate pour la fin de saison, quand la population de mouches sera plus importante.
- **Olives à huile :** le risque est peu élevé pour les olives de petit calibre et moins sensibles (Aglандаu, Cayon, Picholine,...) et les arbres très chargés. Les dégâts occasionnés par cette génération seront acceptables. Attendre la prochaine génération (mi / fin août).  
Pour les variétés plus attractives (Bouteillan, Lucques, Salonenque, Grossane, Cailletier...), pour obtenir une meilleure efficacité du produit, intervenir cette semaine. Alternier les matières actives

**Produits autorisés sur mouche de l'olive : voir le tableau sur Infolive n°10**

**! Attention aux nouvelles restrictions d'emploi du diméthoate !  
restriction d'usage à deux applications et délai avant récolte de 28 jours**

**Rappel :** Ne pas traiter si les températures sont élevées (> à 30°C en fin de journée)  
Positionner les produits préventifs en début de vol (augmentation du piégeage)  
Positionner les produits curatifs au milieu du vol (diminution des captures du piège)

**Tous les résultats de piégeage de la mouche sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod/>**

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1

☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : [contact@ctolivier.org](mailto:contact@ctolivier.org)



## Œil de paon

Les taches consécutives aux pluies contaminatrices de fin juin apparaissent cette semaine.

### Préconisations :

Surveiller les vergers fortement atteints (> 20 % de taches sur les feuilles). Si des pluies ou des orages sont annoncés entre 10 et 22°C, appliquer un cuivre à dose homologuée ou à demi-dose si la dose maximale de 6 kg de cuivre métal / ha et par an est bientôt atteinte.

**Mélanges** : le Cuproxyde Macc 50 est classé toxique et ne peut pas se mélanger avec **aucun** insecticide. Les autres cuivres peuvent être mélangés avec des insecticides sauf le Syneïs appât. Le krésoxim-méthyl ne peut pas être mélangé avec le thiaclopride.

## Irrigation

Les besoins en eau de l'olivier pour la semaine écoulée ont été compris entre 8 et 12 mm. Les précipitations rencontrées sur la région ont été particulièrement inégales d'un département à l'autre, de 5 mm dans le Vaucluse à 24 mm dans l'est des Bouches-du-Rhône. Toutefois, ces pluies ont été insuffisantes pour humidifier correctement les sols : au mieux, les 30 premiers centimètres de sol ont été humectés. Aussi, les irrigations doivent se poursuivre de manière soutenue sur l'ensemble de la région.

Du 25 juillet au 31 juil. 2011		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes Maritimes	Alpes de Haute Provence
ETP moy. (mm/j)		4,8	5,5	4,2	4,0	4,6	3,8	4,2
ETM en mm/j		1,4	1,7	1,2	1,2	1,4	1,1	1,2
<b>Cumul semaine en mm</b>	Besoins en eau	10	12	8	8	10	8	8
	Pluie	5	8	24	8	12	11	21

Source : CIRAME – Données collectées avec le concours de l'Union Européenne (FEADER)

ETP moy : Evapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

ETM : Evapotranspiration réelle sur olivier avec  $K_c = 0,25$

Pour rappel, 1 mm d'eau =  $10 \text{ m}^3 / \text{ha}$  ou encore 1 litre /  $\text{m}^2$ . Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de  $42 \text{ m}^2$ ), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les apports d'eau permettront de satisfaire les besoins en eau sans créer de stagnation d'eau ou de percolation. Aussi, selon les secteurs géographiques, les doses d'irrigation par goutte-à-goutte se situent entre :

- 0,8 et 1,2 mm / jour, en cas d'irrigations quotidiennes par le biais de 5 à 6 goutteurs / arbre.
- 0,4 et 0,6 mm / jour, en cas d'irrigations quotidiennes par le biais de 2 goutteurs / arbre.
- 2 et 3 mm / semaine, en cas d'un seul arrosage hebdomadaire par le biais de 2 goutteurs / arbre.

Pour les vergers irrigués par micro-jet, la fréquence des irrigations est à définir pour une évapotranspiration de l'ordre de 1,3 mm / jour, la dose étant calculée sur la capacité de rétention en eau du sol. Exemple : si la dose est fixée à 20 mm d'eau, l'arrosage est déclenché tous les 15 jours en absence de pluies ( $20 / 1,3 = 15,4 \text{ j}$ ).

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1

☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : [contact@ctolivier.org](mailto:contact@ctolivier.org)

